BEPC ZONE : III **SESSION 2018 Durée : 1** *h* **30**

EDUCATION MUSICALE

Cette épreuve comporte deux (02) pages numérotées 1/2 et 2/2. (Le candidat traite le sujet sur sa copie de composition)

I- SOLFEGE (8 points)

A la cérémonie de présentation de l'hymne du premier collège de la commune, le public est émerveillé par l'interprétation du refrain ci-dessous :



Ton établissement ayant en projet d'avoir un hymne te désigne pour faire un compte rendu du refrain exécuté. Pour réussir ton exercice, tu décides de :

- 1/ Identifier
 - a) la tonalité du refrain de l'hymne;
 - b) les figures de notes, les figures de silences et les cellules rythmiques des mesures : 1, 7, 11 et 16.
- 2/ Construire sur une portée, la gamme ascendante de ce refrain.
- 3/ Analyser la gamme construite pour en nommer la sensible et la médiante.

II- AUDITION (7 points)

- 1/ Définis chacune des pratiques musicales suivantes :
 - a) La musique des masques;
 - b) La musique des fêtes de génération.
- 2/ Pour chacune des définitions ci-dessous, indique l'appellation qui convient :
 - a) La musique qui accompagne tous les évènements politiques ou sociaux d'une classe d'âge chez les Abouré, Akyé ou Ebrié ;
 - b) La musique rituelle réservée aux seuls initiés en pays Adioukrou;
 - c) La musique funéraire de masque en pays Gouro ;
 - d) Le cycle d'initiation de sept (7) ans chez le peuple Sénoufo.
- 3/ Relève deux (2) fonctions sociales de la musique des Komian.

III- CHANT (5 points)



- 1/ Relève le thème de cette chanson.
- 2/ Donne un autre titre à cette chanson.
- 3/ Nomme la première note de la dixième mesure.
- 4/ a) nomme l'altération qui affecte la dernière note de la quatorzième mesure ;
 - b) Quel est son rôle?